

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	26 (1897)
Heft:	6
Rubrik:	Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCES

I

CONFÉRENCE DU CORPS ENSEIGNANT GRUÉRIEN, A BULLE

le mercredi 5 mai 1897

A 9 heures, la séance est ouverte par la prière d'usage. Ensuite M. le Président nous souhaite la bienvenue.

On aborde immédiatement les travaux que voici :

- 1^o Compte rendu des derniers examens officiels ;
- 2^o Directions relatives à la répartition du programme pour l'année 1897-98 ;
- 3^o Lecture et discussion du rapport sur la question de l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe par le livre de lecture ;
- 4^o Subdivision du V^{me} arrondissement en cercles régionaux pour l'établissement de conférences régionales ;
- 5^o Société de chant. - Divers.

I. COMPTE RENDU DES DERNIERS EXAMENS

Lecture. — Les résultats sont bons. Il est recommandé à chaque maître d'étudier la partie qui est spécifiée par le programme général. D'après le calcul fait par M. le Président, le cours inférieur dispose de 231 heures de lecture par année ; en parcourant 1/2 page par heure, le manuel du 1^{er} degré sera étudié.

Le cours moyen a 200 heures de lecture ; ce cours doit, pour parcourir son programme, étudier une page par heure. On est prié de suivre les directions données par le « Guide Horner ». Les lectures dans les cours supérieur et moyen accusent encore trop d'hésitations. Quelques maîtres se basent sur l'examen annuel pour parcourir leur programme. Ainsi, si une année, par manque de temps, l'inspecteur n'a pas examiné l'une ou l'autre branche, l'instituteur se croit dispensé d'en faire l'étude l'année suivante. N'oublions pas que le programme est notre tâche à laquelle il n'est jamais permis de rien retrancher. Les lectures d'ensemble, qui ont leur importance, ne doivent pas être trop multipliées. Les récitations sont généralement monotones ; il faut arriver à une récitation plus expressive et pour cela il faut que les élèves soient bien pénétrés du sens.

Enseignement intuitif. — Cette branche si importante du programme est enseignée régulièrement dans la plupart des écoles. Le résultat en est d'ailleurs satisfaisant. Cependant quelques maîtres, utilisant servilement le livre du 1^{er} degré, donnent leurs leçons sans utiliser les objets ou gravures qui souvent sont à leur portée. Dès lors, la leçon intuitive est incomplète puisque tous les sens n'ont pas été en jeu dans ce travail.

Il serait indispensable que chaque école possédât un petit musée scolaire renfermant les principaux objets utilisés à l'école, à la

maison paternelle, etc. A défaut d'objets, avoir tout au moins sous la main, des gravures bien faites représentant l'objet faisant le thème de la leçon.

Ecriture. — L'écriture laisse beaucoup à désirer. C'est peut-être l'une des branches qui accusent une infériorité très marquée sur les autres branches du programme. Les causes de cette faiblesse sont multiples. En tout premier lieu, signalons une position défectueuse du corps et de la main : corps affaissé sur la table, cahiers trop éloignés des yeux, mauvaise tenue de la plume, etc. C'est surtout dans les cours inférieurs que l'on doit surveiller de près la tenue du corps et de la plume ; c'est aussi dès le début que l'on obligera l'enfant à former exactement les lettres.

Grammaire et orthographe. — Cette branche est encore bien faible. Il y a une année, l'infériorité dans cette partie du programme avait été signalée au corps enseignant. Celui-ci, malgré son travail persévérant tendant à relever le niveau de l'orthographe, est forcé de reconnaître, en entendant la juste observation de M. l'Inspecteur, que les résultats n'ont pas été en rapport avec le travail fait.

C'est surtout à l'orthographe d'usage que l'on doit vouer tous nos soins. Etant la plus longue et la plus difficile à acquérir, elle doit être abordée dès l'entrée à l'école, si l'on veut que nos élèves la connaissent lors de leur émancipation. Il est de toute nécessité, si l'on veut arriver à un meilleur résultat, que les maîtres contrôlent scrupuleusement les copies et autres travaux écrits des élèves. Ils exigeront particulièrement dans les copies, que tout soit complet : virgules, accents, guillemets, etc., tout y figurera. Les dictées préparées, bien dirigées et étudiées d'une manière intelligente, constituent un des principaux moyens pour l'étude de l'orthographe d'usage. Ces dictées seront donc fréquentes et bien vérifiées.

L'orthographe de règle n'est pas toujours enseignée très méthodiquement. Pour ne citer que le verbe, on se plaît à faire réciter imperturbablement tous les temps d'après l'ordre de la grammaire. Ainsi dirigée, son étude en est longue et peu fructueuse. Mieux vaut faire une étude comparative. L'étude des temps primitifs précèdera celle des temps dérivés. Par exemple, après avoir conjugué le passé défini, on passe à l'étude de l'imparsait du subjonctif, etc.

Composition. — Résultats bons. Si les experts pédagogiques constatent dans leurs examens que cette branche est encore bien faible, il faut bien plutôt croire que cette infériorité est due à une mauvaise orthographe qu'à une faiblesse dans la rédaction..

Calcul. — C'est bien la partie qui marche le mieux. Cependant, M. le Président a constaté que le calcul oral particulièrement n'était pas assez méthodique.

Histoire. — Les résultats sont bons aussi. En général, l'enseignement est plus méthodique. Le mot à mot, à quelques exceptions près, est heureusement abandonné.

Géographie. — Rendre les leçons beaucoup plus intuitives en faisant de nombreux voyages sur la carte

Dessin. — Quelques bons éléments. Plusieurs maîtres copient trop servilement les modèles du cahier. Pour s'inspirer des idées de l'auteur de la méthode, il faut inventer les dessins que l'on veut faire reproduire à nos élèves.

L'Histoire-Sainte, bien enseignée dans la plupart des écoles, a produit de bons résultats. La carte de la Palestine qui, dans plusieurs écoles, était reléguée dans quelque armoire, est étudiée et assez bien connue.

Le chant a aussi donné des résultats satisfaisants. M. Helfer, professeur, qui devait venir nous donner quelques explications sur sa méthode de chant, n'a pu se rendre à l'invitation faite par M. le Président. Néanmoins, les instituteurs qui ont suivi le cours normal à Hauterive sont invités à lui présenter leurs observations par écrit. Dans une séance ultérieure, il se propose de nous donner pleine satisfaction.

II. DIRECTIONS RELATIVES A LA RÉPARTITION DU PROGRAMME
POUR L'ANNÉE 1897-98

M. le Président donne connaissance du programme pour la nouvelle année scolaire qui vient de commencer. Chaque maître en prend bonne note.

III. LECTURE ET DISCUSSION DU RAPPORT SUR LA QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE ET DE L'ORTHOGRAPHE PAR LE LIVRE DE LECTURE¹.

M. Thorimbert, à Botterens, dans un rapport long et substantiel, résume les travaux de 34 collaborateurs.

En voici les conclusions :

1. Les volumes constituant le livre unique sont très bien adaptés aux différents degrés d'une école primaire.

2. La méthode inaugurée par le livre de lecture demande :

a) Que les exercices de lecture forme la base de l'enseignement de toutes les parties de la langue maternelle ;

b) Que tous les exercices, exemples et devoirs d'application, soient empruntés aux chapitres de lecture.

3. L'enseignement de la grammaire au moyen du livre unique remédiera, dans une juste mesure, aux lacunes des manuels employés jusqu'ici.

4. Cette méthode a de réels avantages :

a) Elle se prête mieux que toute autre au développement harmonique de toutes les facultés de l'enfant ;

b) Elle exige de la part du maître une préparation sérieuse des leçons et des exercices, ce qui est une condition de succès ;

c) Elle introduit l'unité dans l'enseignement de la grammaire et assure aux parents des économies pécuniaires assez importantes ;

d) Elle développe chez l'enfant le sentiment moral et religieux.

5. L'orthographe d'usage est très importante.

Elle s'acquiert :

a) En exigeant des élèves une bonne prononciation ;

b) En faisant copier les exercices de lecture auxquels le maître apportera un contrôle rigoureux ;

c) En initiant les élèves aux règles parfois difficiles de la dérivation ;

d) En faisant transcrire de mémoire les textes étudiés par cœur ;

e) En obligeant les élèves à soigner l'orthographe dans tous leurs devoirs écrits ;

f) En faisant souvent des dictées et des devoirs de langue.

6. L'orthographe de règles, quoique moins importante, est absolument nécessaire.

¹ Le *Bulletin* publiera prochainement ce remarquable rapport.

(RÉDACTION.)

Le maître la développera :

- a) En suivant, dans l'enseignement des règles grammaticales, la méthode socratique qui offre les meilleurs résultats ;
- b) Par le choix des exemples, lesquels seront toujours simples, courts et frappants ;
- c) Par l'analyse logique et grammaticale qui permet de contrôler efficacement l'application des règles de la grammaire ;
- d) Par des devoirs d'application bien préparés et toujours contrôlés par le maître.

IV. SUBDIVISION DU V^{ME} ARRONDISSEMENT EN CERCLES RÉGIONAUX POUR L'ÉTABLISSEMENT DE CONFÉRENCES RÉGIONALES

Vu le peu de temps dont on dispose dans les conférences officielles, il n'est pas possible d'y faire donner des leçons d'application. Cependant ces leçons sont de la plus haute importance. De même qu'un industriel cherche à se perfectionner en fréquentant différents ateliers dans le but de découvrir les secrets de son métier, de même aussi l'instituteur doit visiter d'autres écoles, afin de pouvoir s'assimiler des procédés qu'il ignore peut-être, reviser sa méthode d'enseignement, en un mot, viser à son perfectionnement. Pour atteindre ce but, il faut l'établissement de conférences régionales. A part les deux cercles existant déjà dans la Gruyère, M. le Président propose la création des cercles suivants : Vaulruz, Basse Gruyère et Charmey.

V. SOCIÉTÉ DE CHANT

La Société de chant des instituteurs, faisant encore partie de la « Fédération des chanteurs gruériens », décide de prendre part à la fête bisannuelle qui aura lieu à Vuadens, le 30 mai prochain.

DIVERS

M. le Président donne lecture d'une circulaire, émanant de la Direction de l'Instruction publique, avisant le corps enseignant qu'une brochure intitulée « Le danger de l'abus des boissons alcooliques », par M. Thierrin, rév. curé de Promasens, sera distribuée gratuitement aux instituteurs.

A l'heure, la séance est levée. En terminant, M. l'Inspecteur nous souhaite bon courage dans l'accomplissement de notre pénible tâche.

Nous nous rendons ensuite à l'Hôtel-de-Ville où un plantureux banquet, agrémenté de chants, déclamations, etc., nous fait bien vite oublier les pénibles labeurs du dernier semestre scolaire.

La Tour, le 12 mai 1897.

C. CORMIMBOUF, *secrétaire.*

II

RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ VALAISANE D'ÉDUCATION à Monthe

Le 29 avril dernier, la gracieuse cité des bords de la Vièze recevait les instituteurs de la partie française du canton.

Après l'arrivée des trains, on se forma en cortège à la gare et l'on

se rendit, précédé de la fanfare, à l'église pour assister à un office funèbre en mémoire des collègues qui ont quitté le champ du labeur pour l'éternelle patrie.

Vers les 9 heures 1/2, la séance s'ouvrit dans la grande salle du Château de Monthey qui a donné asile durant de longs siècles aux gouverneurs et nobles chevaliers qui commandaient la contrée.

Après un cordial discours de bienvenue de M. O. Delacoste, représentant et délégué de la municipalité, M. le chanoine Burnier, inspecteur scolaire et président de la Société, développa dans un long discours plein d'à propos et de saillies, la devise de la Société : *Religion, science, dévouement.*

La parole est ensuite donnée au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière réunion de Sion. Ce protocole fut approuvé après quelques observations.

Les rapporteurs nous donnent enfin lecture de leurs volumineux travaux sur l'enseignement oral et par le livre, et les soins particuliers à donner aux enfants dont les facultés sont peu développées. Ces rapports, très bien faits, valent à leurs auteurs les félicitations de l'assemblée, qui en adopte les conclusions, après une intéressante discussion.

On agita encore la question de la révision de la loi scolaire et de l'augmentation des traitements, car les dispositions votées en automne par le Grand Conseil ne satisfont nullement le corps enseignant. D'abord l'augmentation en elle-même est presque insignifiante, puis, ce qu'il y a de vexant c'est que la petite allocation que donne l'Etat va aux communes et non aux instituteurs. C'est vrai que ces dernières ont pour obligation de payer le minimum fixé, soit 65 fr. par mois pour les instituteurs brevetés définitivement et 55 fr. pour ceux qui n'ont qu'un brevet provisoire — pour les institutrices, c'est dix francs de moins par catégorie. — Or, beaucoup de communes avaient déjà été forcées d'en arriver là, pour trouver des maîtres consentant à diriger leurs classes, en sorte que pour ces derniers il n'y a point d'augmentation. Pourtant il ne serait que juste qu'ils bénéficient aussi de la modeste augmentation décrétée à cause des plus grandes difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions.

Il fut encore proposé que l'Etat crée une classe primaire annexe à l'Ecole normale, afin d'initier les jeunes maîtres à la pratique et de les outiller parfaitement pour leur épargner tout tâtonnement au début de leur carrière. Une Commission fut constituée à l'effet de faire un rapport sur la matière pour être présenté à l'Etat par les soins du Comité de la Société.

On craignait que la séance fût orageuse, car une réunion tenue la veille à Martigny et une seconde le matin même à Monthey, indiquaient qu'un souffle d'orage agitait nos instituteurs. Il ne fallut rien moins que l'intervention du président pour ramener le calme, et l'on peut dire que le moment n'est pas éloigné où l'on sera forcé de faire droit aux trop justes revendications du corps enseignant.

Sierre fut choisi pour la prochaine réunion.

Vers 1 heure, l'on se rendit au Stand où étaient dressées les tables du banquet.

Musique, discours et chants se succédèrent sans interruption. Nous n'essayerons pas d'en donner l'analyse ; nous nous contenterons seulement de dire que l'un des toasts les plus marqués fut celui de M. le conseiller d'Etat Roten. Il s'adressa au corps enseignant

comme si ce fût la dernière fois qu'il se vit au milieu de ses chers instituteurs, attendu qu'il ira prochainement prendre sa retraite et quitter la direction de l'Instruction publique. Ses nobles paroles émurent l'assemblée et ses bons conseils resteront assurément longtemps gravés dans la mémoire de ceux qui ont participés à cette fête. Aussi, son toast fut-il souligné à plusieurs reprises par d'unanimes applaudissements et un *vivat* des plus enthousiastes prouva que le corps enseignant savait reconnaître les talents et les mérites de ce vaillant champion de la plus noble des causes.

La plus franche gaité régna pendant le banquet qui fut inondé par une vraie profusion de vins d'honneur offerts par la générosité des Montheysans, qui n'avaient rien négligé pour recevoir les amis de l'éducation et les pionniers de l'instruction populaire. Aussi chacun emporta de cette journée de travail et de plaisir le meilleur souvenir après avoir dit merci et au revoir à l'hospitalière cité de Montheys. R.

P.-S. — En effet, M. de Roten vient de donner sa démission. Qu'il emporte dans sa retraite l'expression de nos vifs regrets et de nos respectueuses sympathies.

C'est M. l'avocat Chappaz qui est appelé à le remplacer. On n'aurait pu mieux choisir. Le *Bulletin pédagogique* salue avec bonheur l'avènement du jeune et vaillant magistrat au poste éminent de directeur du Département de l'Instruction du Valais.

LA RÉDACTION.

III

CONFÉRENCE OFFICIELLE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES DU IV^e ARRONDISSEMENT

au Pensionnat de Fribourg, le 20 mai 1897

La séance est ouverte à 9 h. par la prière d'usage.

M. Horner, professeur à l'Université, M. Collaud, administrateur du bureau central du matériel scolaire, M. Mossu, maître secondaire, assistent à la conférence.

M. le Président se fait un devoir de saluer les assistants et les remercie pour la ponctualité avec laquelle ils ont répondu à l'appel qui leur a été adressé, en leur souhaitant une cordiale et chaleureuse bienvenue.

Tractanda :

- 1^o Communications diverses ;
- 2^o Coup d'œil sur les derniers examens officiels ;
- 3^o Rapport sur la question mise à l'étude ;
- 4^o Questions éventuelles ;
- 5^o Déclamation.

I. Communications diverses

M. l'inspecteur Perriard adresse des remerciements à tous ceux qui se sont acquittés de leur tâche réglementaire en traitant la question

mise à l'étude. L'art. 110 de la loi sera appliqué à ceux qui n'ont fourni aucun travail de conférence.

La collecte en faveur de l'Orphelinat agricole de Montet a produit la belle somme de 218 fr 75. Ces chiffres ont leur éloquence. Aussi est-il d'ores et déjà recommandé de ne pas négliger, cette année encore, cette collecte si utile et vivement recommandée par la Direction de l'Instruction publique.

Le pèlerinage des écoles du canton, à l'occasion des fêtes du bienheureux P. Canisius, aura lieu à Fribourg dans le commencement de juillet. Les maîtres voudront bien prêter leur généreux concours à la réussite complète de cette manifestation religieuse. Tous les renseignements désirables seront fournis prochainement.

M. l'Inspecteur attend sans retard les Rapports annuels de l'instituteur et du cours de perfectionnement, dressés avec exactitude et régularité.

La tenue des Registres d'absences laisse encore à désirer dans certaines écoles. Dans la colonne : *Observation*, il faut indiquer le nombre de semaines de vacances accordées, afin que le contrôle soit plus aisé et plus rapide. Le maximum des vacances est de 12 semaines, et il n'est, en aucune façon, permis de le dépasser. Les permissions fréquentes nuisent au progrès de l'école. Il serait donc urgent et nécessaire de se montrer plus sévère, surtout à l'occasion des foires. A Morat, par exemple, aucune permission n'est accordée un jour de foire. Toute absence est amendable.

En général, dans toutes ses visites, M. l'Inspecteur est étonné de constater que la page du registre intitulée : *Observations relatives aux récompenses et aux punitions*, est toujours vierge de toute trace d'encre. Cependant, cette page a son but : toutes punitions ou récompenses extraordinaires doivent y figurer.

Les congés d'été comprennent deux catégories : les congés entiers qui datent du 1^{er} mai et les congés partiels, qui commencent aux sénasions. Il est bien entendu qu'aucun congé ne dispense des leçons d'instruction religieuse. De plus, tout élève au bénéfice d'un congé quelconque est soumis à ses supérieurs ecclésiastiques et civils aussi bien que celui qui est astreint à la fréquentation de l'école. Toute faute grave à cet égard sera immédiatement signalée à M. l'Inspecteur.

Le nouveau Journal de classe est obligatoire dans toutes les écoles.

M. l'Inspecteur a été heureux de voir ses conseils sur l'organisation des Caisses d'épargne suivis dans quelques écoles. Encore une fois, on est prié de ne pas perdre de vue la question. Dans le courant de cet hiver, des Caisses d'épargne scolaires ont été fondées, à Prez, à Corserey, à Noréaz et à Posieux.

Chaque maître doit établir son programme mensuel ou du moins semestriel, sinon tout sera laissé au hasard et l'école souffrira sous tous les rapports. L'importance de ce programme est incontestable, et un bon instituteur procède à son élaboration avec ordre et intelligence.

Les vingt heures consécutives de leçons aux recrutables doivent être sérieusement employées. A cet effet, il sera bon de relire les circulaires des années passées et d'en suivre les matières énumérées. Les élèves faibles, particulièrement ceux qui ont obtenu les notes 4 et 5 dans les examens préalables de l'année dernière, seront l'objet de soins tout particuliers et dévoués. Il faut leur donner l'idée de repasser les matières sur lesquelles ils seront interrogés.

Tous les maîtres doivent déployer de vigoureux efforts pour reconquérir la place que nous avons perdue l'année dernière. Son-geons à l'honneur de nos écoles et du canton tout entier !

II. Coup d'œil sur les derniers examens officiels

EDUCATION. — L'éducation en général comprend : l'éducation physique, intellectuelle et morale. Aucune de ces trois parties ne doit être négligée et sacrifiée ; au contraire, chaque leçon doit courir au développement du corps, de l'intelligence et du cœur. c'est, du reste, ce que tout vrai éducateur doit constamment chercher à obtenir. Mais, disons-le sans détour, dans certaines écoles, heureusement en petit nombre, on n'a guère en vue l'éducation. Tous les soins les plus assidus sont distribués de manière à obtenir un succès de hasard le jour de l'examen. Quelle erreur ! Observons mieux les principes hygiéniques dont l'application ne demande que de la bonne volonté et de l'attention. Ainsi, aérons la salle pendant le repos et après chaque séance. Que le service de propreté soit désormais mieux dirigé ; en un mot, que l'on comprenne bien que l'éducation physique est dans le rôle de l'école !

Comment arriverons-nous à donner l'éducation intellectuelle et morale de nos élèves ? D'abord, en étant bien pénétrés de l'importance de notre mission et en aimant notre vocation ; en ayant sans cesse en vue le triple but de l'école et en s'intéressant à l'enfant et à ses besoins. De cette manière, les leçons seront toujours sérieusement préparées et se succèderont dans un enchaînement logique et rigoureux. Toute séance commencera et finira à l'heure indiquée, par une prière, peut-être moins bruyante mais plus pieuse. L'exactitude la plus scrupuleuse remplacera un relâchement momentané suivi d'un zèle exagéré. Les parents pourront plus facilement contrôler, surveiller la conduite de leurs enfants lorsqu'ils sauront qu'à telle heure réglementaire l'école a fermé ses portes. Bref, l'éducation est si importante qu'elle ne doit pas être formée par instant ou par caprice, mais par des soins constants et réglés, et surtout par l'exemple.

BIBLE. — L'enseignement biblique a été suivi de résultats généralement bons. C'est à continuer. Cependant un petit nombre d'écoles, il est vrai, parcourent un programme infiniment trop restreint. Ainsi on est allé de la création du monde au sacrifice d'Abraham.

C'est une application absolument trop rigoureuse du principe : Peu, mais bien. On l'a déjà dit à maintes reprises, l'Histoire Sainte se scinde en deux années : d'abord l'Ancien Testament, puis le Nouveau Testament. S'il est bien recommandé de faire coïncider l'étude de certains chapitres bibliques avec les principales solennités religieuses, il ne s'ensuit pas que ce procédé doive seul être employé. L'enseignement systématique ne doit pas être abandonné. Les faits de l'Histoire Sainte s'enchaînent d'après un ordre chronologique qu'il faut suivre, sinon toujours, du moins généralement. La carte de la Palestine est rendue obligatoire, et elle doit être à l'Histoire Sainte ce que la carte de la Suisse est à l'histoire nationale. Pour le moment encore, utilisons les gravures de la Bible illustrée ou celles qui sont contenues dans la *grande Histoire Sainte illustrée*, éditée par la Maison de la Bonne Presse, à Paris, rue François 1^{er}, 8. Prix : broché, 1 franc.

LANGUE MATERNELLE. — L'enseignement intuitif a été mieux compris et les résultats plus apparents. Habituons l'enfant à répondre par une proposition complète, qui renferme la demande dans la réponse. Parlons plus lentement ; l'élocution et le ton y gagneront certainement. On ne conçoit pas qu'une réelle leçon de choses puisse être donnée fructueusement sans l'objet lui-même ou sans sa représentation graphique. Et pourtant, c'est ce qui se fait encore. Espérons que l'on n'aura pas à revenir sur ce point et que le tableau noir servira au moins à présenter aux yeux de l'élève les mots les plus difficiles. Ce dernier point en vue de l'enseignement de l'orthographe.

RÉCITATION. — Ici encore, assez bons résultats. Tous les élèves et non pas seulement les plus avancés doivent étudier une courte récitation par semaine. Les sujets devront être préalablement lus et bien expliqués par le maître. L'enfant en retirera un réel profit au point de vue de la langue. La diction sera plus nette et plus expressive, la lecture plus naturelle, avec poses mieux senties, l'orthographe d'usage plus sûre, et la composition plus riche en expressions appropriées. Le livre de lecture est une mine que l'on ne saurait trop exploiter ; par conséquent, laissons pour l'ordinaire, les morceaux que l'on pourrait choisir ailleurs.

LECTURE. — La lecture n'est pas encore ce qu'elle devrait être. En général, les élèves lisent trop rapidement ; les signes de ponctuation ne les arrêtent qu'accidentellement. La monotonie avec son inséparable compagne la routine ont encore trouvé un bienveillant accueil dans quelques écoles. C'est regrettable.

Les meilleurs préceptes et les plus sages conseils ne vaudront jamais l'exemple. C'est pourquoi le maître lira le premier. Les défauts dans la lecture seront toujours corrigés charitalement, sinon l'intimidation et la gêne arrêteront les élèves les plus faibles. De l'intérêt, de la variété, voilà ce qui fera aimer la lecture et éviter bien des fautes. Les lectures collectives sont recommandées ; ainsi on apprend à lire en mesure et les élèves faibles imitent le ton et l'accentuation des plus avancés. Pour aider à la compréhension du texte, les mots difficiles ou techniques seront préalablement expliqués. L'usage d'un dictionnaire rendrait de précieux services.

ÉCRITURE. — L'écriture est la branche qui laisse le plus à désirer. Il faut couper le mal à sa racine, c'est-à-dire qu'il faut dorénavant mieux surveiller la pose et la tenue du crayon chez le débutant. Puis, l'ardoise est peut-être employée trop longtemps à l'exclusion du cahier ; ainsi la main devient trop lourde. L'emploi du crayon à papier comme transition a produit des progrès.

Le *cahier* N° 7, au cours inférieur et moyen, est instamment recommandée. Ici encore l'exemple : le modèle sera écrit au tableau noir ; le maître surveillera les élèves et fera trouver et corriger les défauts. L'écriture en mesure contribue aussi à obtenir de bons succès.

TENUE DES CAHIERS. — En général, il y a de l'ordre et de la propreté, et la date figure en tête de chaque devoir. Dans quelques écoles — les plus faibles — on a trouvé des compositions relevées quelques jours avant la visite ; on espère obtenir ainsi un succès ; il n'en est rien. Pour réussir, il faut travailler dès le commencement de l'année scolaire. Les trompe-l'œil ne trompent que celui qui les produit.

GRAMMAIRE — Dans les bonnes écoles, l'enseignement de la grammaire se fait par les exemples écrits au tableau noir : des

exemples découlent les règles. Laissons les définitions qui n'apprennent rien et attachons-nous à l'essentiel. Banissons la routine, qui consiste à faire apprendre par cœur de fastidieuses définitions et à faire copier d'interminables exercices où il n'y a qu'à ajouter un *s* ou un *x* aux mots entre parenthèses ou écrits en italique. Il serait à désirer que le livre de lecture fût mieux employé et surtout plus pratiquement. Pourquoi ne choisirait-on pas d'avance les chapitres qui serviront de devoirs appropriés aux règles étudiées ? Un même chapitre peut servir à l'étude de différentes règles grammaticales.

L'analyse grammaticale se fait oralement à la suite des lectures ou dans les corrections des dictées. L'analyse des propositions se fera de même et pourra servir de devoir écrit ; en voici un exemple :

Analyse des propositions. — (Livre de lecture, p 161, 165, 177.)

MODÈLE DU DEVOIR ÉCRIT

N^os 1. — *Sujets* : Le mouton. — *Verbes* : est. — *Compléments* : animaux. — *Espèces* : direct. — *Propositions* : Principale.

a) *Exercices de grammaire tirés du Livre de lecture :*

- I. *Nom* : Pages 6, 8, 9, 11, 13, 14, 15, 19, 20.
- II. *Article* : pages 23, 43.
- III. *Adjectif* : pages 25, 26, 27, etc... 43, 238.
- IV. *Pronom* : pages 39, 40, 41, 43... 210.
- V. *Verbe* : pages 43, 47, 51, 53, 57, etc... 78... 117.
- VI. *Participe* : pages 120, 122, 126, 127, etc... 206.
- VII. *Les mots invariables* : Page 146.
- VIII. Règles sur *tout*, *même* et *quelque* : pages 221, 225, 227, 231, 235.
- IX. Récapitulations grammaticales : pages 246, 248, 251, 256, 259, 261, 262...

b) *Exercices de langue.*

- I. *Homonymes* : Pages 179, 180, 182, 184, 190, 219.
- II. *Synonymes* : pages 82, 167, 187, 189, 194, 206, 228, 255
- III. *Contraires* : pages 192, 257.
- IV. *Formation des mots* : pages 168, 172, 174, 178... 196.
- V. *Permutation* : pages 84, 97, 151, 165...
- VI. *Propositions* : pages 161, 162, 165, 177.
- VII. *Phrases* : pages 203, 209.
- VIII. *Ponctuation* : pages 18, 239...

COMPOSITION. — Ici encore, le livre de lecture est trop abandonné. Que d'exercices l'on peut faire avec les morceaux lus : résumé, amplification, imitation, reproduction, exercices de permutations, etc. Les idées à développer manquent le plus souvent. C'est une preuve irréfutable que les lectures sont mauvaises et que les exercices qui les suivent sont négligés. La correction des compositions laisse aussi à désirer.

CALCUL — La disposition des solutions fait défaut ou est donnée sans ordre. Souvent, elle est confondue avec les opérations. Les problèmes-types pour chaque règle ont été négligés et l'enfant n'a pas été habitué à dessiner la figure, comme ce devrait être le cas pour les problèmes sur les surfaces. Il est même arrivé que des élèves du cours moyen et même du cours supérieur ne connaissaient pas le

livret de multiplication. Est-il étonnant alors que les réponses soient fausses ? Un bon maître ne se contente pas de suivre servilement le *cahier de calcul*. Il emprunte les données de certains problèmes à la vie pratique, et se procure des cartes de calculs pour les récapitulations. Le *tableau Reinhart* peut servir à une foule d'exercices sur les nombres et, bien employé, il donne des résultats bien appréciables.

GÉOMÉTRIE. — Dans quelques écoles avancées, on a fait ce que l'on appelle le toisé. On a réussi. Il est bien évident que les théorèmes sont laissés aux classes supérieures et que l'on ne s'arrête qu'à ce qui est pratique et d'actualité.

HISTOIRE. — Il se trouve encore des écoles où l'histoire nationale est apprise par cœur. Est-il possible de perdre un temps précieux plus maladroitement ? Un résumé au tableau, une explication du fait et de la gravure qui l'accompagne ne seraient-ils pas mieux ? Du moins c'est ce que l'on fait dans les meilleures écoles. L'histoire nationale doit aussi être scindée en deux années.

GÉOGRAPHIE. — Dans cette branche, on manque d'actualité et la lecture de la carte est trop imparfaite. Cela vient de ce que celle-ci reste roulée au lieu d'être étalée aux yeux des enfants. L'emploi de la carte muette et du tracer au tableau noir feraient obtenir de meilleurs progrès.

INSTRUCTION CIVIQUE. — En procédant par analogie et en profitant des circonstances de la vie pratique comme votations, élections, référendum, cette branche aride en elle-même devient intéressante et instructive.

Consultons le manuel publié par M. Horner.

DESSIN. — L'enseignement du dessin n'a pas donné des résultats brillants.

Les maîtres qui ont suivi le cours donné à Hauterive sont priés d'enseigner cette branche selon la méthode dite genevoise, dans les conférences régionales. Les publications du *Bulletin pédagogique* sur la matière doivent être consultées.

COMPTABILITÉ. — Au cours supérieur, les leçons de calcul et de calligraphie doivent se combiner et constituer la comptabilité élémentaire et pratique.

III. Rapport sur la question mise à l'étude

M. Bochud, instituteur, à Marly, donne lecture de son rapport concis, mais substantiel, sur la question mise à l'étude, à savoir : meilleur emploi des deux Livres de lecture pour : 1^o les récitations ; 2^o l'orthographe ; 3^o la grammaire ; 4^o les analyses grammaticale et logique ; 5^o la composition. Suit une courte discussion qui fait ressortir les avantages nombreux que présente le Livre de lecture pour l'enseignement de la langue maternelle et connaître les sources inépuisables qu'y découvre le maître qui veut enseigner selon les principes de la saine pédagogie

IV. Ouvrages recommandés pour le maître

- 1^o Lettre du catéchisme du diocèse de Lausanne, expliquée par demandes et réponses, par M. l'abbé Frossard ;
- 2^o Récits bibliques, par M. Boué ;
- 3^o Grande Histoire Sainte illustrée, dont il est parlé plus haut ;

4^e Guide du maître pour le Livre de lecture, par M. l'abbé Horner ;
5^e Enseignement de la composition, par M. Robynx ;
6^e Cartes de calcul, par M. Reinhart. Librairie veuve Kaiser, Berne.

V. Déclamation.

M. Crausaz, instituteur, à Noréaz, déclame avec expression et énergie la poésie : Waterloo, de Victor Hugo. Les applaudissements de l'assemblée prouvent qu'il s'est acquitté de sa tâche à la satisfaction générale.

C'est 12 heures 1/2. M. l'Inspecteur tient à louer notre attention et notre patience pendant cette longue séance et nous invite à nous rendre à l'Hôtel des Maçons où nous attend le traditionnel dîner.

Que dire du dîner si bien servi par M. Delley ! Il suffirait de faire savoir qu'il y avait quantité et qualité ; arrosées d'un excellent Saint-Saphorin. M. Perriard, rév. curé de ville, a eu l'amabilité et la générosité de nous offrir une vingtaine de bonnes bouteilles. Qu'il reçoive ici l'expression de notre vive reconnaissance !

Des toasts ont été prononcés par M. Perriard, inspecteur, M. Collaud, administrateur et M. Schröter, instituteur, à Grolley. — Chants, déclamations alternaient à l'envi et ont laissé à tous les meilleurs souvenirs.

Villars-sur-Glâne, le 24 mai 1897.

BÄCHLER.



DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Bibliothèque pédagogique. — MM. les membres du corps enseignant sont informés que le catalogue de la Bibliothèque pédagogique, formée au moyen des Bibliothèques de district, vient de paraître, et qu'il est en vente dès ce jour au Dépôt central du Materiel d'enseignement et des fournitures scolaires, au prix de 50 cent.

Fribourg, le 29 mai 1897.

LE CONSEILLER D'ETAT :
Directeur de l'Instruction publique.



RECTIFICATION

Notre dernier numéro renfermait une erreur relative à la durée des fonctions de M. le conseiller Schaller. L'honorable magistrat est entré à la Direction de l'Instruction publique le 2 janvier 1872 et il en est sorti le 31 décembre 1886.

